CIMBALAIRE

(export du DFSM au 05/11/2026 à 20:33)

[1] CIMBALAIRE (Cartillage cimbalaire.) Médecine - Anatomie

adj.
Etymologie FEW II 1611b : cymbalum

Définition Cartilage* en forme de triangle située à l'arrière de la bouche, mobile, pouvant fermer les voies de l'air, épiglotte.

Notes

- ÉPIGLOTTE

Citations

- En la bouche est determinee l'extremité desus du merri et les voies de l'air qui sont appelees la canne du pomon et l'artere dite trachee, des quelles le cartillage cimbalaire cuevre les pertuis en la bouche. Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie, 1314, chap. 240, p. 68.*